



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juillet 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 12 h) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : calendrier
des conférences et réunions dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Lettre datée du 27 juin 2017, adressée au Président du Conseil économique et social par le Président du Comité des conférences

Comme le Conseil économique et social l'y avait invité dans sa décision 1988/103, le Comité des conférences s'est réuni le 21 juin 2017 pour examiner le calendrier provisoire des conférences et réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2018 et 2019 (E/2017/L.20). Il s'est félicité de l'occasion qui lui était donnée de communiquer au Conseil, si nécessaire, ses recommandations à cet égard.

Lorsqu'elle a présenté le calendrier provisoire, la Secrétaire du Comité des conférences a appelé l'attention du Comité sur le paragraphe 11 de la résolution 53/208 A et les paragraphes 5 à 9 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, dans lesquels l'Assemblée avait décidé que les organes de l'Organisation des Nations Unies devraient être invités à s'abstenir de se réunir les jours du Noël orthodoxe, du vendredi saint orthodoxe, de la Journée du Vesak, de Yom Kippour, de Diwali et de GURPURAB et que ces dispositions devraient être prises en compte lors de l'établissement des futurs calendriers des conférences et réunions. En ce qui concerne la Journée du Vesak, l'un des membres du Comité a signalé que la date indiquée pour 2018 allait sans doute devoir être rectifiée. Je prends note du fait que les dates mentionnées à titre indicatif devront être rectifiées lorsqu'elles auront été confirmées. Comme pour les autres jours fériés de l'ONU, dès que les dates exactes des deux fêtes chômées de l'Eïd al-Fitr et de l'Eïd al-Adha seront connues, toute réunion officielle programmée ces jours-là sera reprogrammée.

Le Comité a décidé de recommander au Conseil économique et social d'adopter le calendrier provisoire pour 2018 et 2019.

Le Président du Comité des conférences
(Signé) Lewis **Brown**

